



LE COLLÈGE LA COLLINE - THIO -



PROMOTEUR DE SANTE

Point d'étape sur la mise en place de la démarche ABMA

2019-2021

Le contexte :

Le collège « la Colline » est un petit établissement de brousse datant de 1981 situé sur la côte Est à Thio (province sud de la Nouvelle Calédonie). Il scolarise en 2020 un effectif de 96 élèves dont 85 % sont issus de PCS très défavorisées.

Cette commune de moins de 3000 habitants répartis sur 1000 km² est enclavée. A cet éloignement des grands centres s'ajoute l'isolement des élèves issus de tribus éloignées (13 tribus dispersées le long de la côte dite « oubliée » et de la route transversale reliant Thio à Boulouparis). Cela se traduit par une faible ouverture sur l'extérieur.

Ayant connu une grande prospérité dans le passé, la commune de Thio connaît depuis deux décennies une période de régression très forte au niveau économique mais aussi sur le plan socio-culturel. Son image dans l'opinion publique calédonienne est le plus souvent négative. De nombreux responsables locaux mettent en avant leur inquiétude quant à l'avenir d'une partie de la jeunesse désœuvrée et de plus en plus difficile à gérer.

A l'arrivée de son nouveau chef d'établissement, Mr Thollard, en août 2018, l'équipe du collège était en situation de souffrance en lien avec un climat scolaire très dégradé. L'établissement était coupé de son environnement immédiat et les relations avec l'APE conflictuelles. Les conditions de logement des personnels enseignants étaient difficiles (peu de logements, loyers élevés, logements sans eau chaude, insécurité...) ce qui favorisait leur turn over (50% en 2018).

Ainsi, le collège de Thio, à la recherche de solutions, s'est inscrit dans la démarche ABMA en juin 2019.



Les constats :

10 élèves soit 10 % de l'effectif étaient en risque de décrochage scolaire avec une démotivation profonde pour les apprentissages proposés. Pour 6 d'entre eux s'ajoutaient des manquements graves et répétés au règlement du collège et pour 4 un absentéisme chronique non justifié. Tous rencontraient des difficultés relationnelles avec les autres jeunes et les adultes.

L'équipe enseignante avait le sentiment de ne pas être soutenue et respectée par la directrice ce qui entraînait un « Turn-Over » important compliquant la mise en œuvre d'actions sur la durée. Le manque de qualification et d'expérience d'une partie des maîtres auxiliaires et la difficulté de mettre en place un tutorat pour les accompagner rendait difficile leurs missions.

La communication avec les parents était de plus difficile car un grand nombre vit en tribu et ne dispose pas de connexion internet. Les relations avec l'APE étaient marquées par un sentiment de méfiance compte tenu du climat de l'établissement.

Le manque de prise en compte de l'identité culturelle des élèves (langue et culture Xârâcùù).

L'absence de section d'enseignement adapté sur place et, plus encore, de structure spécialisée pour diagnostiquer et traiter les élèves connaissant des troubles importants d'apprentissage.

Un manque important de travail personnel des élèves en dehors du collège.

Une grande hétérogénéité des élèves et une maîtrise de la langue française souvent pénalisante.

Les axes du projet ABMA au collège La Colline de Thio :

Axe 1 : AMÉLIORER LE CLIMAT SCOLAIRE ET LA RESPONSABILISATION DES ELEVES :

- Priorité 1 → répondre aux besoins primaires : le temps de cantine, la sérénité en classe, les activités périscolaires, l'aménagement du lieu de vie.
- Priorité 2 → encourager les activités permettant à nos élèves d'acquérir plus d'autonomie et de capacité d'initiative.
- Priorité 3 → baisser les incivilités dans l'établissement

Axe 2 : PROMOUVOIR LA RÉFLEXION ET LE TRAVAIL D'ÉQUIPE DES ENSEIGNANTS ET DE VIE SCOLAIRE :

- Priorité 1 → Mieux coordonner les actions existantes.
- Priorité 2 → Accompagner davantage les enseignants pour améliorer leur prise en charge d'un public scolaire hétérogène.
- Priorité 3 → Proposer des dispositifs innovants d'accompagnement des élèves en risque de rupture scolaire.

Les actions mises en place sur les 6 domaines ABMA

- **Les relations interpersonnelles :**





- Rétablissement de relations marquées par le respect mutuel et l'écoute. Cela passa par des réunions entre les personnels, d'autres entre la direction et l'APE pour aplanir les incompréhensions dues le plus souvent à un manque de communication. Aussi par un accueil des élèves davantage empreint de bienveillance et de recherche de solutions pour accompagner les élèves en difficulté scolaire.

- Visite d'une journée dans les tribus des personnels pour qu'ils puissent connaître le mode de vie des élèves et de leurs familles. Cette journée très réussie et fortement médiatisée par l'APE a permis de renouer la confiance et l'envie de travailler ensemble.

- Les personnels enseignants et de Vie Scolaire ont bénéficié de deux stages de formation d'établissement (2019 et 2020) sur la question de la prise en charge des élèves et de la différenciation pédagogique.

- La signature de nombreux partenariats avec les acteurs locaux (cf. partie sur le partenariat) a permis de rompre l'isolement du collège et d'associer la maison de la culture et du sport ainsi que des associations (Artcöö, club d'échecs...) à la vie du collège.

- La rédaction du projet d'établissement 2020-2022 fut l'occasion de réfléchir sur les priorités de l'établissement.

- La volonté des 4 directeurs des établissements scolaires de la commune (2 collèges et 2 écoles primaires) de développer des actions communes. Au-delà d'événements inter-établissement (échanges, tournois, etc.) a été retenue le principe de la création d'un conseil écoles-collèges unique pour la commune et la mise en œuvre d'un groupe de pilotage regroupant responsables d'établissement, la mairie et de nombreux acteurs locaux et aussi extérieurs pour élaborer un dispositif d'accompagnement des élèves en risque de rupture scolaire. Il regroupe les directeurs des écoles primaires et secondaires public et privé, la mairie, la BPDJ, la MIJ, la DPASS, l'association « artcöö », la DASS. Les autres partenaires sollicités sont les coutumiers, les APE, l'association « pass pour la réussite », les pompiers, les associations culturelles et sportives de Thio, l'association des femmes, les entreprises locales. Ainsi des conventions ont été établies entre les partenaires mobilisés et l'établissement d'origine.

- Un projet de mise en place de la médiation par les pairs a été décidé avec dans un premier temps la formation des adultes puis ensuite celle des élèves. Prévu en 2020, il a dû être reporté pour 2021.

- Création du conseil de la vie collégienne à la fin de l'année scolaire 2019 et activé en 2020. Les représentants des élèves ont pu mettre en avant les points positifs réalisés depuis 2018 et aussi proposer des points d'amélioration (embellissement du collège, fontaine d'eau, tenue scolaire)

- En 2020, dans le cadre du dispositif JDD (Jeunes Développement Durable) de la Province Sud, un projet autour de thème du « bien-être » est en cours de réalisation. Porté par la classe de 6^{ème}, le projet consiste à réfléchir sur les règles à mettre en œuvre et respecter pour favoriser le bien être au collège. Ces règles seront inscrites sur des panneaux et illustrées par des photos et des dessins. Elles seront traduites dans les deux langues locales ainsi qu'en langue wallisienne et futunienne.

- un travail est mené par le professeur principal, l'infirmière scolaire et l'assistante sociale auprès de la classe de 6^{ème} qui connaissait des tensions entre élèves et fonctionnait mal.





- **La communication :**

- Réalisation d'un journal du collège avec création d'une version en ligne
- Refonte du site internet du collège
- Production régulière d'articles pour le magazine municipal TEPE
- Mise en place d'envoi de SMS avec le logiciel Pronote
- Appel téléphonique de toutes les familles avant toute réunion importante ce qui a permis d'augmenter de manière très sensible le taux de présence des parents notamment pour les soirées de remise de bulletin.
- Dans le cadre de la préparation de l'audit pédagogique du 2 juillet 2019, des questionnaires avaient été remis aux élèves, personnels et parents. Leur analyse a permis d'avoir une idée précise du ressenti des différents membres de la communauté éducative.

- **Le développement des compétences :**

- Les ateliers de la pause méridienne ont été imaginés pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences psychosociales, leur autonomie et leur capacité d'initiative. Ainsi les élèves ont le choix de s'inscrire dans une trentaine d'ateliers : karaoké, sculpture, babyfoot, échecs en partenariat avec le club d'échecs de la tribu d'Ouroué, marche, recyclage de plastique, free art, couture, atelier création, atelier écriture et lecture, de la relaxation, initiation aux jeux de société, danses traditionnelles, accès au CDI... Ils fonctionnent depuis juin 2019.
- Le dispositif « Silence on lit » a été mis en place en 2019. Deux fois par semaine, avant le 1^{er} cours de l'après-midi, tous les élèves, encadrés par des enseignants lisent en silence pendant 15 mn des ouvrages (romans, BD, revues, magazines...) choisis au préalable sous la supervision du professeur documentaliste.
- Des ateliers « fluence » ont été ouverts en 2020 permettant à une vingtaine d'élèves de tous niveaux d'améliorer leurs capacités de lecture. Ces ateliers « Fluence » sont animés par des personnels du collège (directeur, gestionnaire, CPE, Vie Scolaire, professeurs) ayant été formés par Mme Guillaume, professeur de Français et référent illettrisme.
- Le dispositif « TACIT » destiné à améliorer la compréhension en français animé par le professeur titulaire de Français sera renforcé avec la formation de plusieurs personnels avant la fin de l'année scolaire 2020 qui pourront à leur tour prendre en charge des élèves en 2021.
- Une formation PSC1 animée par l'infirmière scolaire a été proposée à 10 élèves de 4^{ème} en novembre 2020 afin de développer le « porter secours » et l'empathie, ce qui agit sur la prévention du harcèlement.
- La responsabilisation des classes (ou groupes d'élèves). Lorsque l'équipe pédagogique constate un dysfonctionnement majeur (bavardages, chahut, refus de travail...) de la part d'un groupe d'élèves ou d'une classe empêchant le déroulement normal des cours, un permis à points pourra être mis en place destiné à responsabiliser les élèves concernés. Chaque élève dispose d'un capital de 12 points. En cas





de non-respect des objectifs fixés, des points seront retirés en fonction d'un barème communiqué aux élèves et aux familles. Un système de récupération de points sera proposé. Un élève ayant perdu tous ses points devra suivre une formation destinée à l'aider à corriger son comportement. L'expérimentation menée auprès de la classe de 4^{ème} A sur la problématique du bavardage a ainsi permis d'améliorer la concentration des élèves en classe.

- Le dispositif « devoirs faits » permet de soutenir les apprentissages. Il s'est déroulé en 2019 sur 5 créneaux hebdomadaires (1 créneau sur le temps scolaire et 4 créneaux délocalisés en tribu pour favoriser le plus grand nombre d'élèves en se rapprochant de leur lieu de vie) durant 18 semaines hors vacances scolaires avec les professeurs volontaires en binôme et le directeur pour les élèves volontaires (une trentaine d'élèves). En 2020, le dispositif n'a pu continuer faute de professeurs résidant sur Thio. Il doit être reconduit en 2021.

- **La prise en charge des élèves en risque de rupture scolaire.**

- Une priorité : le développement de la confiance et de l'estime de soi des jeunes en grandes difficultés scolaires par des projets de rescolarisation et de resocialisation. Il s'agit de permettre à chacun de ses élèves de retrouver une attitude scolaire ainsi que le plaisir d'apprendre, de donner du sens à sa scolarité en élaborant avec lui un projet personnel de formation.

- Une classe à projet innovant intitulée 43 P a été ouverte en 2020 pour accompagner au mieux les élèves repérés en difficulté scolaire et désireux de s'orienter vers la voie professionnelle. Regroupant 13 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, elle succède à une première expérimentation menée en 2019 ayant concerné une dizaine d'élèves de tous niveaux pour lesquels des programmes individualisés d'une durée de 7 semaines avaient été mis en place (EDT aménagés, ateliers éducatifs, stages, tutorat...). Ces deux dispositifs ont été déclarés innovants par le Vice-Rectorat.

- Des partenariats avec les MFR de Koné et Poindimé ainsi que l'ALP de La Foa pour des visites et stages d'immersion ont été mis en place. En 2020, 8 élèves ont été ainsi accueillis dans ces structures.

- Le collège met en œuvre depuis 2019 une expérimentation « Maths en 6^{ème} » avec l'appui des corps d'inspection car beaucoup d'élèves arrivant au collège ont un niveau en Mathématiques très fragile.

- **Le partenariat :**

- Les ateliers de la pause méridienne (une trentaine se déroulant avant et après les repas pris à la cantine municipale) sont animés par les professeurs sur leur temps de travail puisque la réduction des horaires de cours a permis de leur dégager ce temps, par les autres personnels de l'établissement dont le directeur et le CPE, par des partenaires extérieurs dont le centre culturel situé à côté du collège, l'association Artcöö, le club d'échecs de la tribu d'Ouroué et des parents.

- Mise en place de partenariats formalisés avec les « acteurs locaux » : Mairie, Maison de la Culture et du Sport (MCS), MIJ, pompiers, SNSM, Médiathèque, Musée de la mine, milieu associatif (Artcöö, Marajati...), SLN (notamment la direction RSE qui soutient le collège dans le cadre des nickels de l'initiative ou en participant au financement de voyages scolaires ; Association Solidarité Handicap (des travailleurs handicapés interviennent au collège pour l'entretien des locaux, une partie du jardin océanien leur a été réservé pour créer un jardin potager), autres entreprises...





- Participation des élèves aux événements majeurs de la vie de la commune : foire, festivals, concours...

- Accompagnement de l'exclusion scolaire. Dans le cadre d'une mesure d'exclusion temporaire du Collège (pouvant aller d'un à huit jours), suite à la signature d'une convention entre la mairie et le collège en octobre 2021, il sera proposé aux parents qui le souhaitent un accompagnement de leur enfant par le Centre Culturel XWA MARA pour la durée de la sanction. En cas d'accord, le Centre prendra en charge (totalement ou partiellement) le jeune durant la période concernée. L'objectif étant de proposer au jeune des actions de réflexion sur les circonstances et raisons l'ayant conduit à être exclu temporairement ; de remédiation et de consolidation concernant les apprentissages fondamentaux et de réinsertion visant à lui redonner une image positive de lui-même, des adultes et de l'école et lui permettre d'élaborer son projet personnel de formation.

- **La gestion des espaces :**

- Des marquages au sol pour chaque classe, ont été faits dans la cour afin que les élèves s'y rangent aux horaires de début de matinée et début d'après-midi, et que les professeurs puissent venir les chercher dès que la sonnerie retentit. Cela évite de perdre du temps dans les trajets entre deux salles et limite les bousculades.

- La mise en place d'ateliers avec les élèves pour l'amélioration du cadre de vie : décoration des salles, décoration extérieure, plantations, peinture, construction de bancs, mise en place de 2 chambranles à l'entrée de la cour, etc.

- La possibilité pour les élèves de bénéficier d'une salle pour préparer danses et chants pour les événements culturels de l'année dont la foire de Thio et la fête de fin d'année.

- la mise en service d'une fontaine d'eau.

- Les élèves ont la possibilité pour la pause méridienne de ranger leurs cartables dans une salle fermée afin de limiter les vols de matériel.

- La mise à disposition d'un local pour l'APE qui a en charge les fournitures scolaires. Une permanence quotidienne permet aux élèves de se procurer le matériel manquant.

- **La gestion du temps :**

- La réduction de 5 mn de cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis a permis d'augmenter de 40 mn le temps de la pause méridienne afin que les jeunes puissent bénéficier d'une pause méridienne ludique leur permettant d'apprendre en s'amusant. Les professeurs de l'établissement ont ainsi eu du temps dégagé pour animer des activités sur la pause méridienne. Cette organisation a réduit la nécessité de faire de la discipline lors des cours de l'après-midi. Toutefois, elle nécessite une prise en charge stricte des élèves par les responsables des ateliers (personnels ou intervenants extérieurs) afin de ne pas perdre de temps pour le passage à la cantine ou la reprise des cours l'après-midi.

- L'aménagement des emplois du temps des jeunes intégrés au dispositif de rescolarisation afin qu'ils poursuivent leurs apprentissages tout en participant à ce programme de resocialisation

- **La coéducation**





- Un travail continu avec les familles des jeunes est inclus dans le projet de resocialisation/ rescolarisation avec la signature de contrats de réussite, des présentations des dispositifs en interne ou externe (classe-relais, MFR, ALP).

- Mise en place une fois par an d'une journée « découverte et cohésion » délocalisée dans une tribu ou un quartier : tous les élèves et personnels passent une journée avec un programme d'activités co-établies par les responsables de la tribu / du quartier et le collège en partenariat avec la MCS.

- Organisation de visites et d'actions dans les tribus et les quartiers destinées à permettre aux personnels de mieux appréhender le mode de vie des élèves et de leurs parents ; de repérer les « savoir-faire » pouvant être mis en avant pour valoriser les élèves dans le cadre de projets de type « EEDD » ou scientifiques ; de recenser les aspects culturels locaux pouvant être utilisés dans la mise en œuvre des programmes.

- Collaboration avec les parents d'élèves : coréalisation de projets avec l'APE (aménagement du rond-point ; création d'un jardin océanien reconnu comme aire éducative environnementale par la Province sud à Thio village ; opérations de plantations). Encadrement des sorties et voyages scolaires associant des parents d'élèves. Organisation de rencontres au sein du collège sans enjeux (repas partagés, fête du collège, goûters pour les élèves, invitation aux spectacles proposés aux élèves, encadrement d'ateliers culinaires lors de la semaine des langues vivantes...).

Conclusion :

Au bout de trois années, même s'il reste encore beaucoup à faire et que rien n'est définitivement acquis, nous pouvons noter une évolution positive sur les points suivants :

- un climat scolaire beaucoup plus serein grâce au développement de relations respectueuses et empreintes de confiance entre les membres de la communauté éducative (personnels, élèves et parents),

- une meilleure prise en compte des besoins des élèves (notamment ceux à besoins particuliers ou en risque de rupture scolaire) et des personnels,

- une ouverture réussie de l'établissement sur son environnement immédiat et la mise en place de nombreux partenariats avec les acteurs locaux désormais associés à la vie du collège.

